

Sylvestre Matériaux réunit les professionnels du paysage et du bâtiment une fois par mois depuis 2 ans



Le vendredi 21 mars, <u>Sylvestre Matériaux</u>, négoce de matériaux et outillages sur le Luberon et le Pays des Sorgues, a organisé une nouvelle édition de sa Matinale des Bonnes Affaires, qui s'est étendue sur toute la journée avec un après-midi dédié aux espaces verts et qui a enregistré plus de 200 participants.

C'est au magasin de Coustellet que se sont réunis les professionnels du paysage et du bâtiment, mais aussi les associations et écoles du secteur, le vendredi 21 mars à l'occasion d'une nouvelle Matinale des Bonnes Affaires organisée par Sylvestre Matériaux. Cet événement, qui a lieu une fois par mois depuis 2 ans, s'est ouvert pour la première fois aux agents des collectivités spécialisés dans les espaces verts, l'environnement et le patrimoine.

Une Matinale qui s'est étendue sur toute la journée avec un après-midi réservé aux espaces verts, durant lequel la marque <u>Makita</u>, leader mondial dans le secteur de l'outillage électroportatif professionnel, était à l'honneur. Les professionnels et agents de collectivités ont pu s'entretenir directement avec les équipes de l'entreprise originaire du Japon et même tester ses derniers produits. « C'est un événement qui permet non seulement de montrer les nouveautés au niveau matériel, mais aussi de faire rencontrer les différents acteurs du territoire », explique <u>Jérôme Nibbio</u>, président du groupe Sylvestre-Nibbio.



La Matinale de tous les records

Les acteurs du paysage et du bâtiment sont visiblement conquis par ce rendez-vous annuel qui a lieu à chaque fois dans une magasin différents de Sylvestre Matériaux qui est présent à Coustellet, Apt, et L'Isle-sur-la-Sorgue.

Pour cette dernière édition, ce sont plus de 200 personnes qui ont franchi les portes du magasin de Coustellet afin de faire de bonnes affaires parmi les marques proposées par Sylvestre Matériaux : Makita, Diager, Bosch, etc. « Je tiens à remercier les équipes qui ont permis le bon déroulé de cet événement mais aussi tous les participants qui ont répondu présents », insiste Jérôme Nibbio.















La Matinale s'est déroulée dans une ambiance des plus conviviales. © Sylvestre Matériaux

Un après-midi pour les espaces verts

Les plus téméraires ont affronté le vent l'après-midi pour un temps dédié aux espaces verts. Un moment qui a également permis aux professionnels présents de tester les produits Makita sur le terrain près de Proroch à la sortie de Coustellet (en direction de Maubec). Les invités ont pu échanger sur leurs expériences concernant les équipements qu'ils utilisent et pourquoi ils les utilisent eux plutôt que ceux d'une autre marque.

« C'est un réel partenariat qu'on a avec Sylvestre Matériaux, pas seulement un référencement. »

Vincent Faure, attaché technico-commercial Sud-Est de Makita.

L'occasion pour Makita de défendre sa place et de faire connaître sa gamme motoculture. Les professionnels ont pu poser diverses questions sur le poids, la maniabilité, le bruit, la robustesse, la longévité, ou encore la durée des batteries des différents produits de la marque japonaise. « C'est un réel partenariat qu'on a avec Sylvestre Matériaux, pas seulement un référencement, conclut Vincent Faure. Sylvestre offre un autre modèle, avec des entités un peu plus petites avec lesquelles on peut prendre plus de temps afin de leur proposer des offres vraiment intéressantes et adaptées, et non aseptisées. »















Ecrit par le 26 octobre 2025



L'après-midi était dédié aux espaces verts. © Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

Les prochaines Matinales des Bonnes Affaires

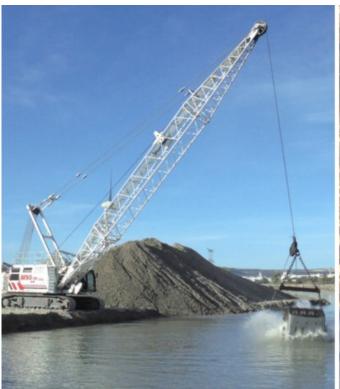
Les prochaines éditions de la Matinale des Bonnes Affaires sont d'ores et déjà programmées :

- Le vendredi 11 avril à l'agence Sylvestre Matériaux de L'Isle-sur-la-Sorgue : la marque Bosch sera cette fois-ci à l'honneur.
- Le vendredi 16 mai au magasin d'Apt
- Le vendredi 13 juin de nouveau à Coustellet.





Ludovic Badet, nouveau secrétaire général pour l'Unicem Paca-Corse





Ludovic Badet est le nouveau secrétaire général de l'Unicem Paca-Corse (Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction). En poste depuis le début du mois de février, il succède à Marie-José Zorpi.

167 entreprises régionales

Ludovic Badet, titulaire d'un Master en Économie et management des entreprises et des organisations (EMEO) de l'université Nice Côte d'Azur, a débuté sa carrière à la préfecture des Alpes-Maritimes, où il a acquis une expertise en gestion des politiques publiques et coordination territoriale. Il a ensuite rejoint l'Unicem Paca-Corse en tant que chargé de mission avant d'être nommé secrétaire général adjoint en 2024. Aux côtés de Marie-José Zorpi, il s'investit dans la structuration de l'action syndicale et la défense des intérêts des entreprises adhérentes. Il accompagne 167 entreprises de Paca et Corse (totalisant 450 établissements répartis sur l'ensemble du territoire régional) sur des enjeux clés tels que la



représentativité, la santé et sécurité au travail, le dialogue avec les décideurs politiques et les démarches de développement durable.

Mise en application du Schéma régional des carrières

« Sous la présidence de <u>Frédéric Soulié</u>, élu en 2021, Ludovic Badet mettra toute son expertise et son énergie au service des entreprises du secteur, avec pour ambition de poursuivre et renforcer l'accompagnement syndical de la filière minérale en région », explique dans un communiqué l'Unicem Paca-corse. Dans ses nouvelles fonctions il poursuivra les missions essentielles qu'il menait déjà aux côtés de Marie-José Zorpi. Mais de nouveaux défis majeurs s'imposent également, notamment la communication et la mise en application du Schéma régional des carrières (SRC), approuvé en mai dernier par le préfet de région et après plus de sept années de concertation.



En Paca-Corse, le secteur, ici les carrières Maroncelli à Piolenc, représente plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires annuel.

Plus de 1 milliard d'euros de chiffre d'affaires

L'Unicem Paca-Corse est l'un des 13 syndicats régionaux de l'Union nationale des industries de carrières et matériaux de construction. Elle représente les domaines des carrières, des industries de la filière béton, des industries connexes (mortiers, chaux, isolants, durcisseurs, résines synthétiques...) ou de la valorisation des déchets inertes du BTP.

En Paca-Corse, l'ensemble regroupe 4 000 emplois directs et 12 000 emplois induits. L'activité annuelle totalise 8 millions de tonnes d'autres matériaux de carrières, 30 millions de tonnes de granulats et près de 4 millions de m3 de béton prêt à l'emploi. De quoi afficher un chiffre d'affaires annuel de plus de 1



milliard d'euros.

À Vaison-la-Romaine, Augier accompagne les projets de rénovation, construction et décoration depuis 125 ans





Ecrit par le 26 octobre 2025

L'entreprise <u>Augier</u>, spécialisée dans les matériaux de construction, la menuiserie, le carrelage, mais aussi sur les projets de cuisine, de salle de bain ou de bricolage, est installée à Vaison-la-Romaine depuis 125 ans. En 2022, elle a été le premier négoce de matériaux à avoir obtenu la certification Bois de France.

L'histoire a commencé avec Joseph Casimir Girard, arrière-arrière-grand-père de <u>Christophe Augier</u>, actuel président de l'entreprise Augier. Traceur de pierres à Crillon-le-Brave, Joseph déménage à Vaison-la-Romaine dans les années 1890 et rachète les établissements Benjamin Long, commerce de bois de construction, le 26 mai 1899, repris par son fils Noël puis par le gendre de ce dernier, Marcel. Celui-ci a notamment développé la filière négoce de matériaux, qui a pris en 1946 son nom définitif : les établissements Marcel Augier. L'entreprise est reprise par Marc, le fils de Marcel, puis par son petit-fils Christophe, qui en est président depuis 2013.

Cette année, Augier célèbre donc ses 125 ans. Ce sont cinq générations qui se sont succédé et qui ont fait de l'entreprise ce qu'on connait d'elle aujourd'hui, à savoir une société pluridisciplinaire, qui maîtrise plusieurs métiers : les matériaux, la menuiserie, le carrelage, le sanitaire, la cuisine et le bricolage.





Ecrit par le 26 octobre 2025

Image d'archives des établissements Benjamin Long.



La boutique Augier, à Vaison-la-Romaine, aujourd'hui, au <u>950 Route de Nyons</u>.

©Augier

Un pied dans l'entreprise depuis petit

L'entreprise Augier étant dans la famille depuis plusieurs générations, Christophe n'y a pas échappé. « J'ai toujours été intéressé par l'entreprise, ayant baigné dedans depuis tout petit, et j'ai toujours été attiré par le commerce, au sens très large », explique Christophe Augier. Après avoir été diplômé de la Montpellier Business School, Christophe entame donc un parcours professionnel pour le moins éclectique.

La Caisse nationale d'assurance maladie ou encore la distribution en pharmacie aux États-Unis, Christophe fait plusieurs métiers avant de revenir à sa terre natale, Vaison-la-Romaine, où l'entreprise



familiale n'attend que son retour. « Quelque part, qu'on vende du paracétamol ou une perceuse, c'est pareil, on vend un produit avec un conseil technique », ajoute-t-il en riant. Il rejoint donc l'entreprise en 2005, prend ses marques avant d'être en charge de la partie bricolage. C'est en 2013 qu'il prend ses fonctions de président et succède à son père, Marc.

1er négoce de matériaux certifié 'Bois de France'

Près de 10 ans après le changement de présidence, l'entreprise obtient le label 'Bois de France', attribué pour la première fois à un négoce de matériaux. « Le bois est une de nos spécialités historiques », affirme Christophe. C'est donc tout naturellement que, lors de sa rencontre avec Frédéric Blanc, président de Bois de France, en 2021, quand ce dernier présente le label, Christophe s'y intéresse immédiatement.

« Pour nos clients, qu'ils soient particuliers ou professionnels, il est important d'avoir une qualification des produits qu'ils achètent. »

Christophe Augier

La labellisation est donc officielle depuis octobre 2022. Elle garantit que 100% des produits de bois qui passent par Augier sont produits et usinés en France. En plus de garantir un véritable produit français, le label a pour objectif de promouvoir le bois français et la filière professionnelle, et développer l'unité de l'écosystème du bois français. « On voit beaucoup de qualifications dans le domaine de l'alimentaire, explique Christophe. Pour le bois, c'est pareil. Ce n'est pas juste un bout de bois, c'est un très beau produit qui est élevé en France et les acteurs de la filière bois le travaillent avec amour. »

Une démarche responsable « pas à pas »

Cette labellisation entre dans la démarche responsable « pas à pas », comme l'appelle Christophe, de l'entreprise. « Augier est une PME (petite ou moyenne entreprise), on n'a pas d'équipe RSE (responsabilité sociétale des entreprises), on n'a pas de directeur de l'environnement ou autre, développe-t-il. On fait ce qu'on peut en termes d'environnement avec notre temps et avec nos moyens. »

L'entreprise vaisonnaise mène petit à petit plusieurs actions qui forment un ensemble cohérent avec les valeurs environnementales qu'elle souhaite véhiculer. Augier a notamment ouvert il y a quelques mois un point de recyclage gratuit pour les matériaux de construction. Grâce à un partenariat avec Écomaison, l'entreprise récupère gratuitement les gravats, la laine de verre, ou encore le métal non utilisés sur les chantiers que les professionnels peuvent récupérer gratuitement sur le site vaisonnais. L'entreprise installe également des centrales solaires afin d'utiliser ses toits et l'ensoleillement intelligemment. « Pour une PME, la première difficulté de tout ça, c'est une complexité et une instabilité juridique, explique Christophe. On a parfois le choix de faire ou de ne pas faire toutes ces petites choses, mais nous, on trouve que c'est intéressant de les faire. »



Ecrit par le 26 octobre 2025



Le site Augier, à Vaison-la-Romaine. © Augier

Une entreprise familiale

En plus de tout l'aspect environnemental, Augier fait aussi attention à ses employés. « Même si l'entreprise a grandi, l'humain reste très important pour nous, affirme le PDG. Ce qui m'importe, c'est de pouvoir croiser n'importe qui dans l'entreprise et d'avoir une relation humaine intéressante avec cette personne-là. »

« Les personnes les plus importantes dans l'entreprise, ce n'est pas le PDG, ce n'est pas le directeur, c'est la caissière, c'est le magasinier, c'est le chauffeur, ce sont ceux qui voient le client tous les jours. »

Christophe Augier



Pour Christophe, l'essence même d'Augier passe par ses équipes, leur entente et leur bien-être. Même si elle s'agrandit, l'aspect familial reste donc une valeur chère à l'entreprise qui aujourd'hui emploie près de 50 personnes et réalise un chiffre d'affaires d'environ 11 millions d'euros.



L'équipe Augier. © Augier



Le BTP doit faire face à une flambée des prix des matériaux



La guerre en Ukraine a servi de révélateur à un mouvement de fonds entamé depuis de nombreux mois : l'augmentation des approvisionnements en matières premières ainsi que la hausse des prix de l'énergie. Une situation qui met en péril l'ensemble du secteur du BTP dont les représentants de la Fédération du BTP 84 et de la Capeb de Vaucluse sont venus tirer la sonnette d'alarme à l'invitation du président de la CCI de Vaucluse

- « Bien sûr nous ne sommes pas la seule industrie touchée, mais cela impacte fortement notre activité », constate à regret <u>Christian Pons</u>, président de la <u>Fédération du BTP de Vaucluse</u>.
- Il faut dire qu'après 2 ans de Covid le secteur s'était mis en ordre de bataille pour faire face à la reprise économique tant espérée. La flambée des prix de l'énergie et des matières premières a depuis remis en cause les perspectives de croissance tant espérée jusqu'alors.
- « Cela fait 3 mois qu'il y a une forte inflation même si cela commencé depuis 1 an déjà, poursuit le président de la Fédération du BTP. A part le bois, le carrelage ou les tuiles par exemple, il n'y a pas réellement de pénurie mais plutôt une telle demande, de la Chine et des Etats-Unis notamment, que les prix explosent tout comme les délais de livraison. Tout cela était déjà présent avant le conflit en Ukraine qui a eu un effet aggravant. Il ne faut donc pas croire que tout vient de cette guerre même si cela a



déclenché une vraie crise dans l'énergie. » Ainsi, si l'augmentation des prix se montait à +2% en 2021, elle s'élève déjà à +9% depuis le début de l'année.

Prix des matériaux : c'est la tuile...

- +10% en janvier puis +15% en mars pour les tuiles, +20% au premier trimestre pour le carrelage tout comme +50% pour les treillis soudés, +9% pour les parois de douche, +15% pour le PVC, +28% pour l'alu, +15% pour le bois, +15% pour le béton, +40% pour les enrobés ou bien encore +27,4% pour une porte en 12 mois... Des travaux publics au second œuvre en passant par le gros œuvre, tous les familles du BTP sont donc touchées par ces hausses.
- « Quand on parle de ce type d'augmentation il est toujours difficile de cerner l'impact sur les chantiers, explique Christian Pons. Cependant, on peut estimer aujourd'hui que cela entraîne, tous travaux confondus, un surcoût compris entre 8% et 12% du prix de vente d'une maison par exemple. »
- Une situation intenable pour des entreprises dont les marges sont actuellement comprises entre 0% et 3%.
- « Ce n'est pas possible de travailler à perte alors que les trésoreries ont été asséchées par deux ans de Covid », s'alarme le président de la Fédération du BTP 84 qui demande notamment le prolongement du PGE (Prêt garanti par l'Etat).

Outre les matériaux, le secteur espère également des aides pour aussi faire face aux hausses des coûts de l'énergie, du carburant, des transports... Dans ce contexte d'incertitude difficile de se projeter en raison d'une validité des devis de plus en plus courte et des grilles tarifaires sans visibilité.



Ecrit par le 26 octobre 2025



De gauche à droite : Daniel Leonard, vice-président de la Fédération du BTP84 et président de la branche TP, Christian Pons, président de la Fédération du BTP84, Gilbert Marcelli, président de la CCI de Vaucluse, ainsi que Philippe Herzog, président de la Capeb de Vaucluse et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat 84, ont évoqué les problématiques de la filière de la construction particulièrement frappée par la hausse des prix et les difficultés d'approvisionnement.

Des devis sans prix

« Beaucoup continuent de travailler en perdant de l'argent, regrette pour sa part Philippe Herzog, président de la <u>Capeb 84</u> (Confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment) et représentant de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse. Il y a un vrai problème de rentabilité, il faut désormais compter 30% du montant des matériaux dans le devis. Ces coûts changent tellement que certains professionnels reçoivent des devis sans prix qui seront établi lors de la livraison! Même, la palette est devenue payante maintenant. »

Et les professionnels vauclusiens du BTP, qui représente plus de 2 000 entreprises et plus de 12 000 emplois dans le département, de dénoncer en chœur les limites de la mondialisation pour expliquer cette





situation.

« Il y a un problème de spéculation, tout particulièrement avec l'énergie, dénonce Gilbert Marcelli, président de la <u>CCI de Vaucluse</u>. Il faut donc réintroduire la fabrication en France pour être moins dépendant de ces fluctuations. Le plan de relance du gouvernement devrait ainsi permettre de relancer la ré-industrialisation du pays. »

« Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau.»

Christian Pons, président de la Fédération du BTP de Vaucluse

Pour illustrer cette problématique, le président du BTP prend l'exemple de la conduite d'eau de grand diamètre qui a cassé à Carpentras il y a quelques jours. « Il a fallu toute la solidarité des entreprises locales pour trouver les tuyaux nécessaires à la réparation car il n'y avait pas les matériaux chez les fournisseurs. Il s'en est fallu de peu que Carpentras se retrouve sans eau. Cet évènement devrait d'ailleurs inciter les collectivités à engager une réflexion sur la création de 'stock stratégique' afin de faire face à ce type d'incident. »

Quelles perspectives et quelles solutions ?

« Nous sommes tous menacés si nous ne parvenons pas à stabiliser la situation, prévient Christian Pons. Les 'petits' résistent mieux mais les PME et les 'gros' peuvent être laminés en seulement quelques mois. »

Une des réponses passe par l'adaptation de la réglementation des prix dans le cadre des marchés publics. Exit donc les « prix ferme et non-révisable ».

« Il faut pouvoir actualiser les prix, prévoir une clause d'imprévisibilité (ndlr : pour que les maîtres d'ouvrage participent aux éventuels surcoûts des matériaux) et geler les pénalités de retard », réclament les professionnels et artisans du BTP de Vaucluse.

Un début de réponse a déjà été apporté avec <u>la nouvelle circulaire du 30 mars 2022 relative à l'exécution</u> des contrats de la commande publique dans le contexte actuel de hausse des prix de certaines matières premières. L'Insee calcule également les indices tous les 45 jours, et plus tous les 90 jours, afin d'être plus réactif sur les prix.

La Capeb et la Fédération du BTP demandant aussi la chasse aux offres 'kamikazes' avec des propositions anormalement basses provenant de gens « qui ne respectent pas les critères sociaux ». Mais tout cela concerne les marchés publics.

Côté privé, « c'est porte close, regrette Christian Pons. Les grands promoteurs nous disent 'on a déjà vendu, on ne peut rien faire'. Cela peut pourtant entraîner l'arrêt des programmes si personne ne fait l'effort de compenser une partie des surcoûts. »

« Il faut faire émerger une intelligence locale. »



Philippe Herzog, président de la Capeb 84

En finir avec les guerres de clocher

- « Aujourd'hui, tout est ralenti, s'inquiète le président de la CCI de Vaucluse. Il y a d'abords eu les présidentielles, puis la nomination du nouveau gouvernement et après il y aura les législatives et les vacances. Tout sera vraiment opérationnel en septembre et au final on aura 'cramé' 2022. »
- « Il faut faire émerger une intelligence locale pour répondre à ces problématiques », complète le président de la Capeb 84 qui espère « que les aides publiques seront à la hauteur des enjeux de la rénovation énergétique. »
- « Dans tous les cas, il faudra être unis, les fédérations et les entreprises, comme c'est le cas aujourd'hui avec la Capeb et la Fédération du BTP, se félicite Gilbert Marcelli. Les guerres de clocher c'est terminé! Il faut que nous soyons tous alignés autour des mêmes objectifs avec la Région Sud et le Conseil départemental de Vaucluse également. »